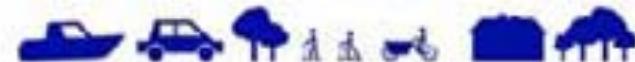


Déroulé de l'atelier

- La dynamique régionale
 - Damien Courbe, chef du groupe mobilité, Cerema (DterOuest)
- La déclinaison à l'échelle d'une autorité organisatrice de la mobilité
l'exemple de l'agglomération de Terre de Montaigu
 - Charlotte Loizeau, responsable innovation transition
 - Clémence Berville, chargée de mission mobilité
- La déclinaison à l'échelle d'une entreprise
 - Théophile Hersant, responsable environnement santé sécurité, Clean-Cells
 - Simon Devineau, chargé de mission qualité de vie au travail, groupe Duret



Le covoiturage

La voiture partagée

Le covoiturage

Le covoiturage se définit comme l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée **à titre non onéreux, excepté le partage des frais**, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte.

Le covoiturage anticipé

« Je sais à l'avance avec qui je vais voyager »
J'ai « organisé » mon trajet à l'avance, et je suis « engagé » vis-à-vis de mon covoitureur.
[Avec réservation]

Informel

Voisin, collègue, famille...

Via un opérateur de mise en relation

Anticipé

Principalement sur le web : application mobile et site internet (mov'ici, blablacar...)



L'auto-partage

- Véhicules en libre-service (Citiq, Autolib...)
- Location entre particuliers (le Airbnb de la voiture : Koolicar, Drivy...)



Le covoiturage spontané

« Je ne sais pas avec qui je vais voyager »
Passager, je me rends au bord de la chaussée,
Conducteur, je choisis au dernier moment si je m'arrête.
[Sans réservation]

Informel

Stop classique

Via un opérateur de mise en relation

Avec bornes

(Ecou, Taxito, Lane, Couoit'Go)



Sans bornes

Autop stop amélioré (rézopouce, Illicou...)



Dispositifs covoitfrage de la région Pays de la Loire

- 1) Dispositif incitatif de subventionnement des trajets de covoitfrage -> cible trajets vers le travail et les établissements d'études
- 2) Dispositifs pour faire décoller le covoitfrage (animation territoriale des communautés de covoitureurs / lignes de covoitfrage) -> cible Autorités Organisatrices de la Mobilité

Rappel : une bonne partie des pratiques de covoitfrage se font sans échange financier et sans passer par l'intermédiaire des plates-formes ; les éléments développés ci-après ne peuvent donc être considérés comme une évaluation exhaustive des pratiques



Dispositif ALEOP - Incitation sur les trajets

Aléop, c'est aussi le covoitage !

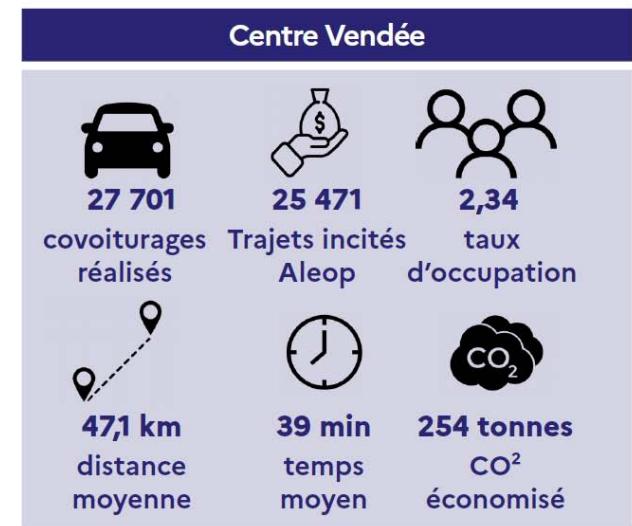
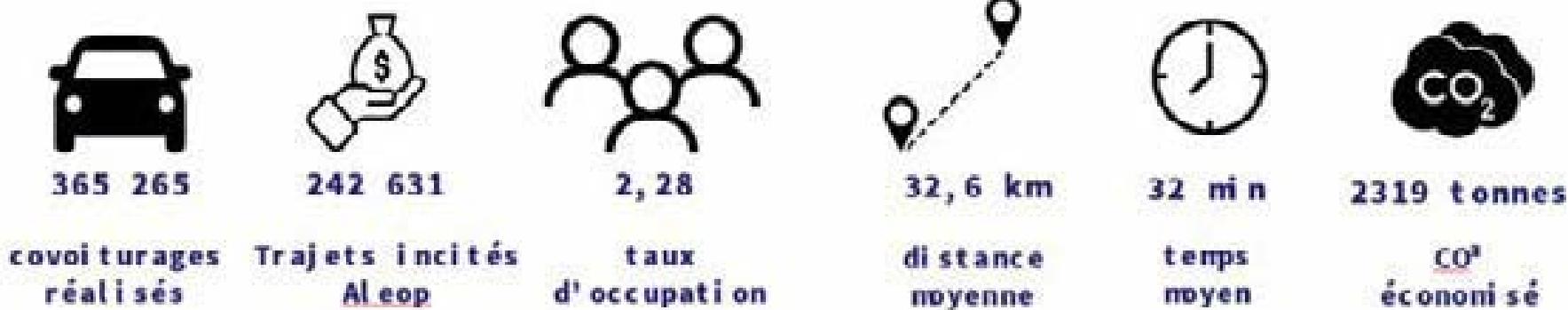
Pour les conducteurs et les passagers la Région des Pays de la Loire participe aux frais des trajets domicile-travail via les applications BlaBla Car Daily, Karos, Klaxit et Mobicoop. Une subvention est versée par trajet et par personne transportée, elle est calculée selon les modalités suivantes :

- 6 trajets passagers maximum par conducteur et par jour,
- Une indemnité de 2 € par trajet passager jusqu'à 20 km, puis 0,10 € par km au-delà, jusqu'à un plafond de 5€ par trajet passager.
- Pour tous les covoitureurs de plus 18 ans et plus
- Pour les trajets dont le départ et l'arrivée sont dans la région des Pays de la Loire.
- **Les trajets internes aux métropoles de Nantes, Angers, Le Mans et de l'agglomération de Cholet sont exclus.**



Les premières exploitations du registre de preuve de covoitage (RPC)

Indicateurs principaux du RPC – Janvier 2021 - Juillet 2022 (19 mois)

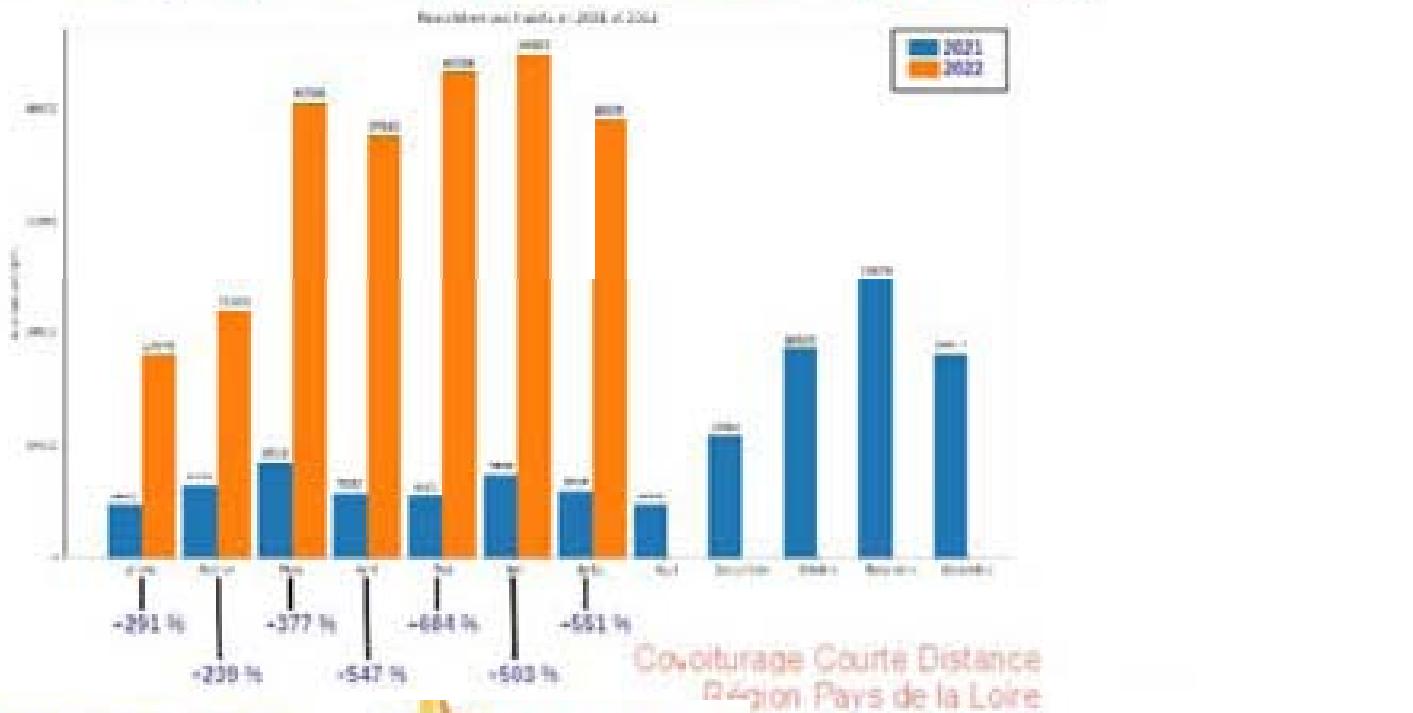


Les premières exploitations du RPC – une dynamique forte

Moyennes – 2022 (Janvier-Juillet, 7 mois) :

Tout trajets

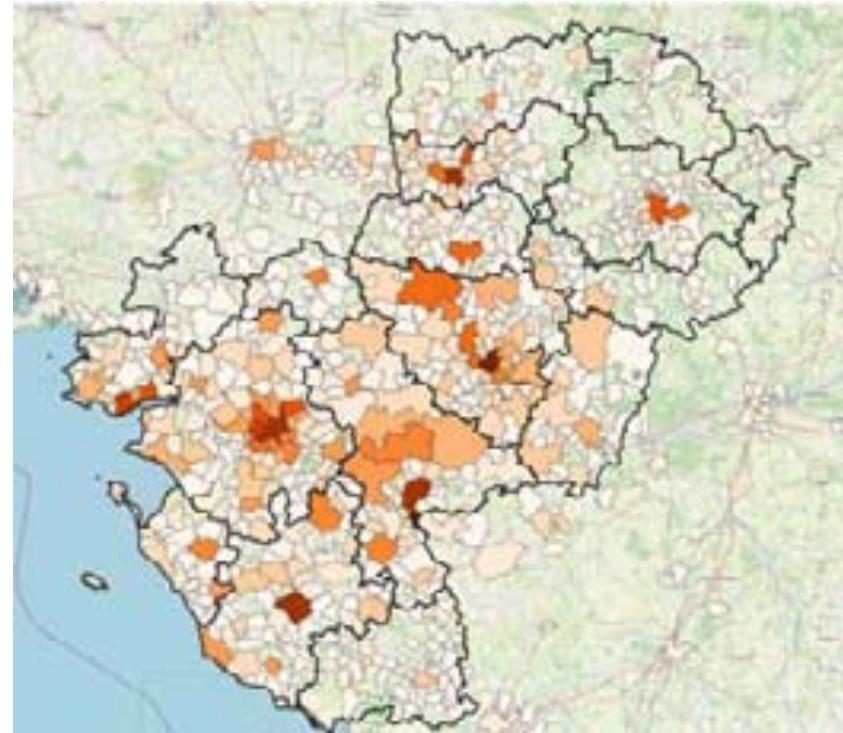
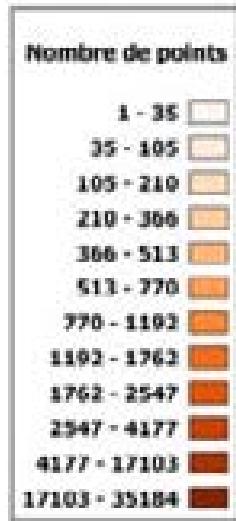
- 1 156 trajets par jour (dont 819 incités aléop covoiturage)
- 7 909 trajets par semaine (dont 5 600 incités aléop covoiturage)
- 35 024 trajets par mois (dont 24 801 incités aléop covoiturage)



- 30 collectivités répondantes au questionnaire
 - Le covoiturage est un axe de travail pour l'ensemble des départements, métropoles et agglo
 - Le covoiturage est un axe de travail pour la moitié des autres EPCI

Les premières exploitations du RPC – un développement territorial en cours

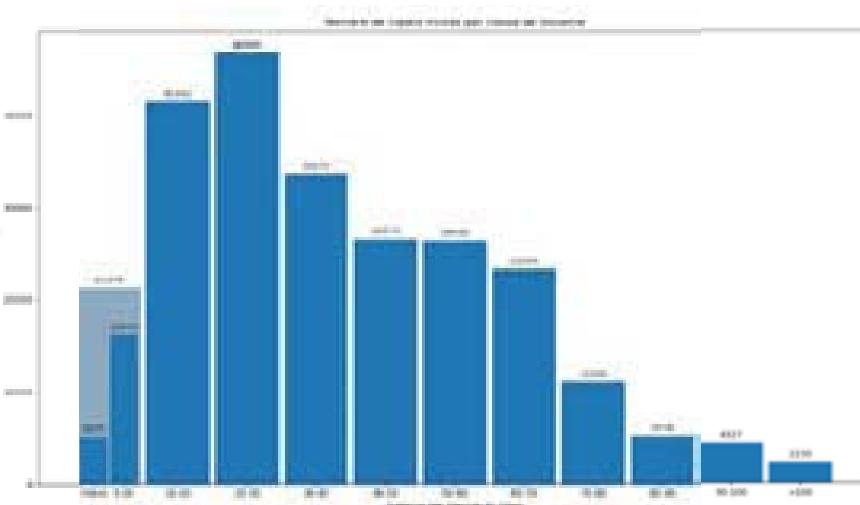
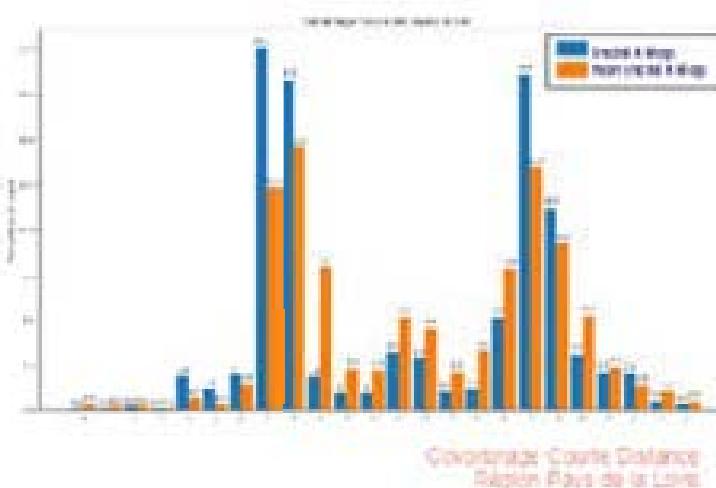
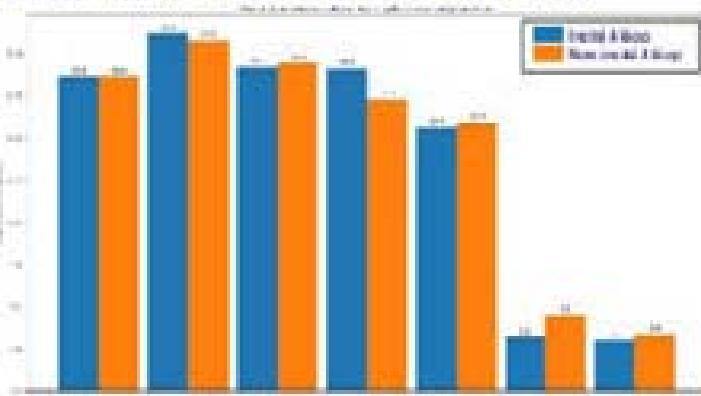
Nombre de points par EPCI (évolution janvier-avril 2021 vs 2022)



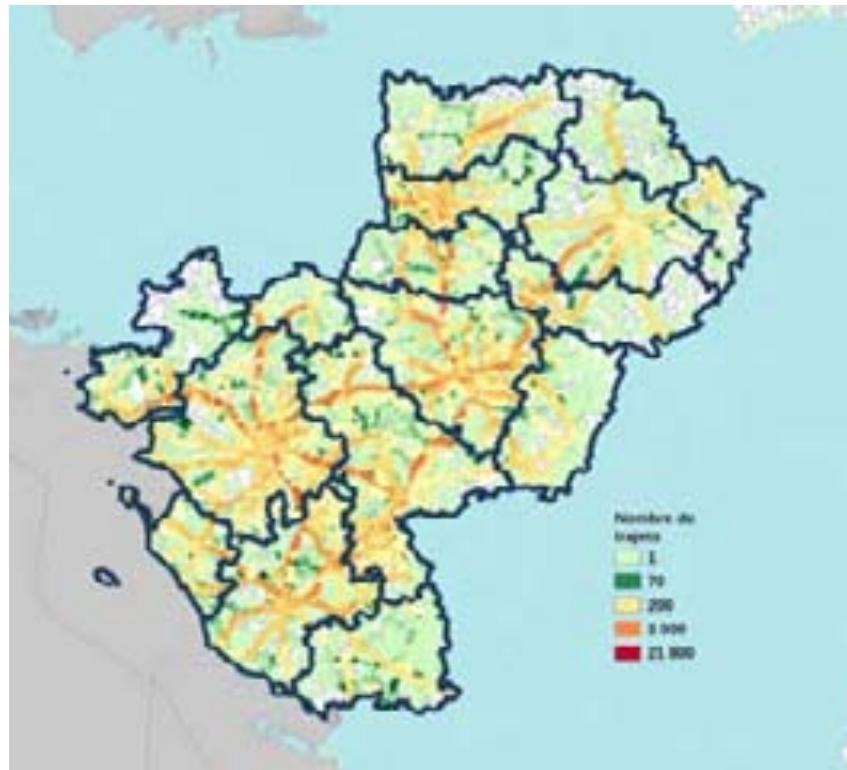
Les premières exploitations du RPC – des trajets domicile-travail ou domicile-étude

Répartition hebdomadaire et horaire : Comparaison incités Aléop/ tout trajets

Paramètre : Tout RPC, Janvier 2021 – Juillet 2022 (11 mois)



Les premières exploitations du RPC – une forte couverture territoriale



RECONSTITUTION DES TRAJETS

- Trajets nombreux au sein ou en interaction avec Angers
- Axe important
Segré-en-Anjou-Bleu/Beaucouzé/
Longuenée-en-Anjou/Angers

Fréquence de passage :
en mars 2022

D775, entre le Lion d'Angers et La Membrolle-s/L
Matin : toutes les 10 min vers La Membrolle-s/L
toutes les 26 min vers le Lion d'Angers
Soir : toutes les 44 min vers La Membrolle-s/L
toutes les 14 min vers le Lion d'Angers

DS23, entre Angers et Beaucouzé
Matin : toutes les 3 min vers Beaucouzé
toutes les 12 min vers Angers
Soir : toutes les 10 min, vers Beaucouzé
toutes les 4 min, vers Angers



*Trajets reconstruit par une API OpenStreetMap

Les premières exploitations du RPC – une complémentarité avec les transports en commun

FLUX PRINCIPAUX EN HEURE DE POINTE

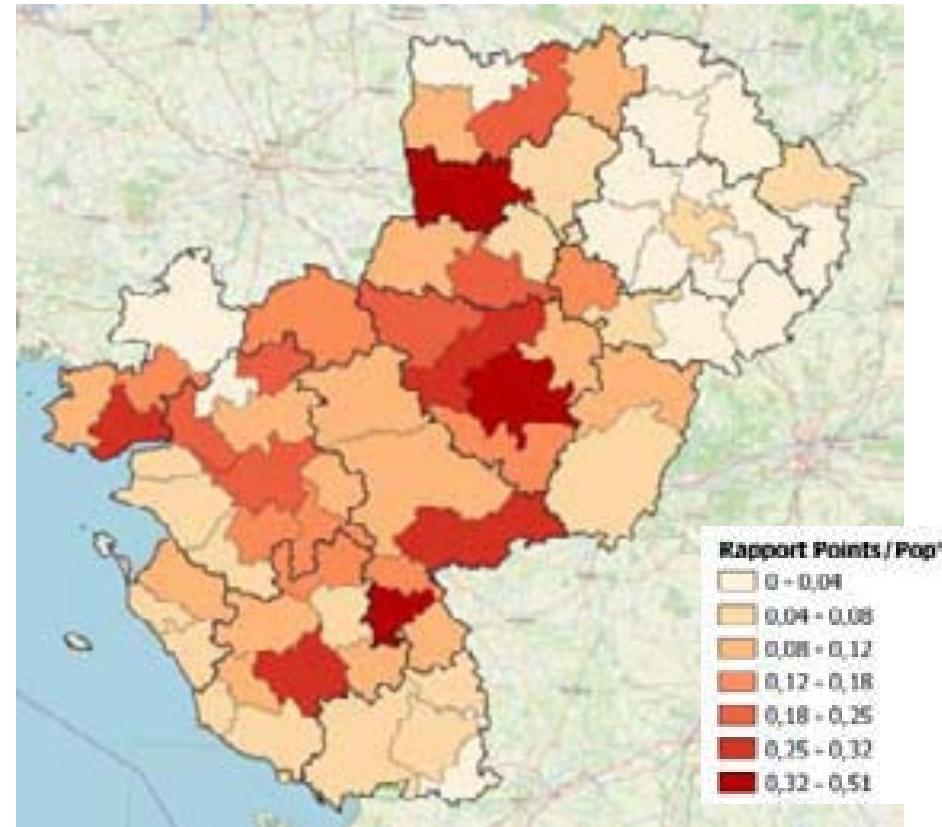


FLUX PRINCIPAUX EN HEURE DE POINTE



Les premières exploitations du RPC – l'importance des dispositifs d'animation

Nombre de points par EPCI



Les premières exploitations du RPC – une opportunité



Les premières exploitations du RPC

- Un premier outils d'observation intéressant
- Une dynamique très forte du développement de la pratique et du portage politique
- Bien sur les autres axes ne sont pas à négliger (infrastructures, visibilité dans l'espace public...)
- Une pénétration territoriale forte
- Un outil pour répondre aux besoins de mobilité en zone peu dense ou en complémentarité des transports en communs
- Un outil pour améliorer les conditions des salariés ou augmenter le bassin d'emploi
- Une opportunité (dispositif ALEOP et effet prix de l'essence)
- La bonne échelle pour un politique incitative et pour une politique d'animation

Merci!

Questions?

